



Enquête dans les crèches et l'accueil familial de jour : nécessité d'un financement suffisant de la qualité à tous les niveaux

Les organisations d'accueil familial de jour et les crèches s'engagent pleinement pour des offres d'accueil de haute qualité et pour la formation initiale et continue de leur personnel de l'accueil. En ce qui concerne les choix budgétaires, ils donnent toujours la priorité aux enfants et aux collaborateur·rice·s. C'est ce que révèle l'enquête sur la qualité pédagogique menée par kibesuisse. La fédération met ainsi en lumière la nécessité d'un financement suffisant pour garantir la qualité de l'éducation et de l'accueil de l'enfance aux niveaux national, cantonal et communal. Par ailleurs, la Suisse doit accélérer l'élaboration de standards de qualité ancrés dans la loi.

La qualité pédagogique se décline en plusieurs dimensions

Pour la deuxième fois, la fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (kibesuisse) a chargé l'institut de recherche INFRAS d'effectuer une enquête de branche. Alors que l'[enquête](#) de l'année dernière a permis de recueillir des données sur le taux d'occupation, le personnel ou les finances, l'accent portait cette fois sur la qualité pédagogique. Celle-ci englobe différents aspects (cf. encadré « Dimensions de la qualité »).

La qualité est primordiale

L'enquête identifie les facteurs qui contribuent à une qualité pédagogique optimale de l'accueil de l'enfance dans les crèches et l'accueil familial de jour, ainsi que la manière dont elle est mise en œuvre à l'échelle de la Suisse. Une chose est sûre : la qualité pédagogique est centrale pour les crèches et les organisations d'accueil familial de jour interrogées, qui œuvrent énormément pour le bien-être et le développement des enfants. L'enquête met en évidence le potentiel d'amélioration et les conditions-cadres essentielles à atteindre pour garantir la qualité pédagogique des prestations.

Les organisations d'accueil familial de jour également consultées

Les organisations d'accueil familial de jour ont participé pour la première fois à l'enquête aux côtés des organismes responsables de crèches (cf. encadré « Informations sur les organismes participants »). Avec les crèches et les structures d'accueil parascolaire, elles comptent parmi les trois formes d'accueil institutionnel de l'enfance. Elles sont intégrées dans un cadre qui mise sur une professionnalisation progressive des accueillant·e·s en milieu familial et des coordinateur·rice·s.



Maximiliano Wepfer

Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (kibesuisse)
Responsable de la communication politique
E-mail : maximiliano.wepfer@kibesuisse.ch
Tél. 043 321 32 53

Communiqué de presse

Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (kibesuisse)
Zurich, 2 décembre 2024



kibesuisse

Engagement en faveur de la formation initiale et continue

Une nette majorité de 78 % des organisations d'accueil familial de jour recourent à la formation initiale conçue par kibesuisse pour leurs accueillant·e-s en milieu familial. Celle-ci comprend 30 heures de cours réparties sur cinq jours. 20 % des organismes interrogés proposent une autre formation initiale, dont la durée se situe entre 15 et 60 heures. Au total, 23 % des accueillant·e-s sont titulaires d'un diplôme pédagogique. La part est plus élevée au sein des coordinateur·rice-s, avec une moyenne de 65 %.

Les crèches sont très engagées dans la formation. 87 % des organismes responsables avec une seule crèche (on parle de « crèches individuelles ») et 95 % des organismes responsables avec plusieurs crèches offrent des places pour la formation professionnelle initiale. À l'échelle suisse, un quart des crèches individuelles et la moitié des organismes responsables avec plusieurs crèches proposent des places pour les écoles supérieures (ES) au niveau tertiaire. Chez ces derniers, davantage de collaborateur·rice-s ont suivi une formation continue. Avec 51 %, la proportion est légèrement plus élevée que pour les crèches individuelles, où 39 % du personnel de l'accueil a suivi une formation continue d'au moins une journée en 2023.

Principaux facteurs de la qualité pédagogique

Dans l'évaluation des différentes conditions-cadres essentielles à la qualité pédagogique au quotidien, les organisations d'accueil familial de jour ont placé en première position l'étroite collaboration des accueillant·e-s avec les parents. Elles ont également souligné l'importance de garantir aux coordinateur·rice-s suffisamment de temps pour accompagner les accueillant·e-s, de même que la qualification des accueillant·e-s et des coordinateur·rice-s, les formations continues (internes ou externes) et des moyens financiers adéquats.

Les organismes responsables de crèches estiment quant à eux qu'une direction compétente est le facteur essentiel pour une bonne qualité pédagogique. De leur point de vue, il est également crucial de disposer de moyens financiers suffisants, d'avoir un taux d'encadrement approprié, d'avoir suffisamment de temps de travail pédagogique hors présence enfant et d'assurer une bonne collaboration avec les parents. Ainsi, 73 % des crèches individuelles et 81 % des organismes responsables avec plusieurs crèches mènent un entretien sur le développement de l'enfant au moins une fois par an. Des événements formels, tels que des soirées pour les parents ou des enquêtes auprès de ceux-ci, ont lieu à peu près aussi souvent.

La numérisation est considérée comme accessoire

Enfin, les organismes participants ont été interrogés sur les domaines dans lesquels ils feraient des concessions en cas de difficultés financières. Les organisations d'accueil familial de jour renonceraient d'abord au développement de la numérisation et, en dernier lieu, diminueraient le budget pour la formation initiale et pour les salaires des accueillant·e-s. Outre le développement de la numérisation, les crèches économiseraient tout d'abord sur le mobilier, et en dernier lieu sur les salaires du personnel et la qualité des repas des enfants. Il en ressort dans les deux cas une priorisation claire en faveur des enfants et des coordinateur·rice-s.

Première exigence : la qualité doit rester dans la LSAcc

Pour ne pas se retrouver confrontées à un tel dilemme, les organismes responsables doivent disposer de moyens financiers suffisants pour pouvoir investir dans des mesures garantissant une qualité pédagogique optimale. C'est pourquoi kibesuisse demande avant tout de maintenir le domaine d'encouragement de la qualité au niveau national dans le projet de la [loi fédérale sur le soutien à l'accueil extrafamilial pour enfants](#) (LSAcc), qui sera débattu au Conseil des États lors de la session d'hiver du 4 décembre 2024. L'augmentation du nombre de places dans les structures et l'amélioration de la qualité sont deux piliers qui se soutiennent mutuellement : tous deux doivent être renforcés en même temps. En plus de soulager financièrement les parents, la nouvelle loi doit donc soutenir le développement de la qualité de l'accueil de l'enfance ET son financement.

Deuxième exigence : des modèles de financement durables au niveau cantonal et communal

Deuxièmement, des prescriptions légales contraignantes ainsi que des systèmes de subvention qui réglementent de manière uniforme les trois formes d'accueil et les financent suffisamment sont requis au niveau cantonal et communal. Cela contribue à la professionnalisation de l'ensemble du personnel et permet de lutter contre la pénurie de personnel qualifié dans le domaine de l'accueil de l'enfance, comme l'a montré la [lettre ouverte destinée aux autorités](#) publiée récemment par kibesuisse et d'autres organisations de la branche.



Troisième exigence : des standards de qualité ancrés dans la loi

Enfin, cette enquête a confirmé la nécessité et l'urgence d'instaurer des standards de qualité adéquats dans l'accueil de l'enfance. Avec en fond de toile la Journée des droits de l'enfant, qui a marqué l'anniversaire de l'adoption par l'ONU de la Convention relative aux droits de l'enfant, kibesuisse rappelle la recommandation explicite du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies à la Suisse d'élaborer des standards fédéraux relatifs à la qualité pour les crèches et d'en surveiller la mise en œuvre (cf. [Observations finales concernant le rapport de la Suisse valant cinquième et sixième rapports périodiques, section E, chiffre 30](#)). Actuellement, l'élaboration et l'inscription dans la loi de ces standards de qualité restent en suspens. L'une des options envisageables pourrait être le label qualité kibesuisse « [QualilPE](#) », qui définit des standards de qualité scientifiquement fondés et validés dans la pratique pour les crèches suisses.

Dimensions de la qualité

La qualité pédagogique a été répartie en différentes dimensions. La notion de qualité structurelle recouvre des aspects tels que la taille des groupes, le taux d'encadrement, l'équipement des locaux ainsi que la qualification et les salaires du personnel de l'accueil. La qualité de processus désigne toutes les interactions et expériences d'un enfant avec son environnement. La qualité d'orientation comprend les valeurs pédagogiques et les postures du personnel de l'accueil ainsi que le concept pédagogique de la structure. La qualité de gestion et d'organisation comprend des thèmes tels que la gestion du personnel, le développement de la qualité et la supervision. Enfin, la qualité du contexte inclut des aspects tels que l'assurance du financement.

Informations sur les organismes participants

Au total, 304 organismes responsables ont participé à l'enquête, dont 258 organismes responsables de crèches, 34 organisations d'accueil familial de jour et 12 organisations mixtes (organisme responsable de crèches et organisation d'accueil familial de jour). La répartition des organismes responsables participants dans les sept régions de kibesuisse (Mittelland alémanique, Suisse du Nord-Ouest, Suisse orientale et Principauté du Liechtenstein, Suisse romande, Suisse italienne, Suisse centrale, Zurich) correspond globalement à la part de la population résidente permanente. La Suisse romande est sous-représentée avec 15 %, tandis que la Suisse italienne (7 %) et le Mittelland alémanique (16 %) sont légèrement surreprésentés. Les 270 organismes responsables de crèches proposent au total 15 731 places d'accueil et les 46 organisations d'accueil familial de jour accueillent 5592 enfants au total. Le mois de référence pour toutes les données collectées est novembre 2023.

Liens :

[Résumé des résultats](#)
[Rapport final de l'INFRAS du 31 octobre 2024 pour le compte de kibesuisse : « Enquête sur la qualité pédagogique dans les crèches et l'accueil familial de jour »](#)